

POUR STOPPER LES OFFENSIVES CONTRE LA FONCTION PUBLIQUE

POUR LA RECONNAISSANCE DE NOTRE TRAVAIL

MOBILISONS-NOUS CONTRE LES MESURES INACCEPTABLES



GEL DU POINT D'INDICE

=> DÉGRADATION DES CARRIÈRES SUR LE LONG TERME

Le SNUEP-FSU exige une revalorisation régulière de la valeur du point d'indice indexée sur l'évolution des prix et un plan de rattrapage des pertes subies depuis 2010.

REPORT DES MESURES PPCR

=> UN CALENDRIER NON RESPECTÉ !

Pour le SNUEP-FSU, le PPCR est un premier pas appelant rapidement d'autres mesures dont la mise en œuvre ne peut pas être reportée.

*Les salarié-es :
des fainéant-es et des
tire-au-flanc :
Quel mépris !*

*Des salaires
insuffisants : ça
continue !*



RÉTABLISSEMENT DU JOUR DE CARENCE

=> DES ÉCONOMIES SUR NOTRE SANTÉ !

Le SNUEP-FSU s'oppose au rétablissement de la journée de carence. Une nouvelle perte de salaire : 60 € brut pour un-e stagiaire, 73 € brut au 5^e échelon, 97 € brut au 10^e échelon.

MARDI 10 OCTOBRE 2017

GRÈVE ET MANIFESTATIONS



Offensifs et engagé-es

Pour la reconnaissance de notre travail

Pour l'enseignement professionnel public

Pour une revalorisation ambitieuse de nos salaires



REPORT DES MESURES PPCR

Le « report » d'un an de la 2^e et 3^e étape (janvier 2018 et 2020) des mesures PPCR serait un mépris du dialogue social et un marché de dupes ! Cela a bien sûr des effets sur nos salaires :

- À partir de janvier 2018, le transfert primes/points pourrait être reporté, avec une incidence sur les pensions. Les collègues ayant prévu un départ à la retraite en 2018 ne bénéficieraient pas de l'augmentation induite de 10 à 15 € nets mensuels sur leur pension.

- En janvier 2020, un nouvel échelon de la hors classe doit être créé. Le report à 2021 de la création de cet échelon entraînerait une perte mensuelle nette de 50 € pour l'année 2020 pour les enseignant-es qui auraient dû atteindre cet échelon.



GEL DU POINT D'INDICE

Le gouvernement entend de nouveau bloquer la valeur du point d'indice – donc les rémunérations- des agent-es publics en 2017 et 2018 : c'est inacceptable ! En tenant compte de l'inflation et de l'augmentation de la retenue pour la retraite sur le traitement brut, c'est 9 % de perte de pouvoir d'achat depuis 8 ans.

Les enseignant-es français-es et japonais-es sont les seul-es à voir leur pouvoir d'achat régresser parmi les enseignant-es de l'OCDE.

RÉTABLISSEMENT DU JOUR DE CARENCE

Cette mesure injuste, inefficace du quinquennat Sarkozy, dénoncée par toutes les organisations syndicales et abandonnée sous Hollande revient avec Macron.

Injuste

- 64 % des salarié-es du privé et 75 % de celles et ceux travaillant dans des entreprises de plus de 250 salarié-es bénéficient d'une prise en charge des jours de carence.

Inefficace

- Les agent-es de la Fonction publique sont moins malades que les salarié-es du privé. Les arrêts de travail sont globalement plus courts quand la journée de carence est prise en charge.

Une revalorisation de nos salaires pour une reconnaissance de notre travail.

Depuis des années, les PLP ont vu leurs conditions de travail se dégrader et la charge de travail augmenter : les CCF, l'évaluation permanente par compétences, la gestion des PFMP et les nombreuses tâches annexes éloignées de l'intérêt immédiat des élèves - comme nombre de commissions et de réunions -, sans parler des remaniements de diplômes tel le bac GA, qui génèrent aussi une perte de sens du métier.

Demander toujours plus aux enseignant-es sans reconnaître le travail effectué participe d'une logique qui doit cesser.

Le SNUEP et la FSU appellent à une journée d'action de grève pour l'amélioration de notre rémunération et de notre déroulement de carrière, le non rétablissement de la journée de carence et les moyens nécessaires pour améliorer les conditions de travail et d'accueil des usager-es.

LE 10 OCTOBRE

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !